

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 552
33 - Gironde
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la préfecture de la Gironde

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCLOSION DES FLEURS.

Objet : représentation des parents d'élèves ou leurs représentants légaux auprès de l'établissement l'Écllosion des Fleurs mais aussi toute autorité compétente, institution, organisme, personne physique ou morale, qui serait concernée directement ou indirectement par la vie de l'établissement scolaire ; Ce dans le but d'assurer ; la défense des intérêts des élèves et des parents d'élèves de l'établissement scolaire L'Écllosion des fleurs la médiation entre les parents d'élèves et l'établissement scolaire L'Écllosion des Fleurs, sa direction, le corps enseignant et plus largement toute personne travaillant dans l'établissement, mais aussi toute autorité compétente, institution, organisme, personne physique ou morale, qui serait concernée directement ou indirectement par la vie de l'établissement scolaire l'organisation de moments d'échanges (« café des parents », réunions), l'animations (kermesses, spectacles, sorties), de récolte de fonds soit pour l'association soit pour tout autre projet ayant un lien avec la vie de l'établissement scolaire l'Écllosion des Fleurs, de collecte pour l'association ou pour tout autre cause à laquelle l'APEEF voudrait participer, de l'achat, la vente, la fabrication, la confection de toute marchandise, à l'exclusion de produits dangereux, interdits ou illicites pouvant permettre la réalisation de profits

Siège social : Ecole Écllosion des Fleurs, 1, rue du Romarin, 33370 Artigues-près-Bordeaux.

Date de la déclaration : 8 janvier 2019.